

École de chiens guides de Paris

Publié le 4 janvier 2023

L'association élève, éduque et remet gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes. Elle assure également le suivi de l'équipe « maître-chien guide » formée ainsi que la retraite du chien et son renouvellement.

Frais de cotisation : 20 €